

Livret A : ces 7 alternatives qui n'en sont pas totalement

- Par [Chloé FERRERE](#)
- Publié le [mercredi 6 septembre 2023](#) à 07h00



Montage MoneyVox - Canva - © oxinoxi - stock.adobe.com

Cette année, le 1er août n'a pas été synonyme de nouvelle augmentation du taux du livret A. Il est resté à 3% et restera figé pendant les 18 prochains mois. Mais alors quelles sont les alternatives à ce livret si populaire ? Et ces 7 alternatives plus ou moins revendiquées peuvent-elles vraiment remplacer votre livret A ?

Le taux du livret A n'a pas augmenté cet été et aucune hausse ni baisse, n'est à prévoir avant le 1er février 2025. Il restera donc à 3%. Une décision qui n'a pas plu aux Français, d'autant que son plafond à 22 950 euros n'a pas non plus été revalorisé. Alors que reste-t-il aux Français comme alternative de placement sécurisé ?

MoneyVox passe 7 alternatives supposées ou revendiquées (ou présentées de façon détournée comme telle) au crible. Avec 3 critères en tête :

- la fiscalité qui vient (ou non) rogner le rendement annoncé, le livret A rapportant 3% nets de tout impôt ;
- le risque, le livret A offrant une solution sans aucun risque de perte en capital ;
- la disponibilité des fonds, le livret A permettant de piocher dans votre épargne à tout moment.

1. Le livret d'épargne populaire (LEP) à 6%

En tête des produits sécurisés à la rémunération alléchante, on retrouve évidemment le [livret d'épargne populaire \(LEP\)](#). Avec un rendement maintenu à 6%, le LEP est l'une des alternatives les plus prometteuses.

Fiscalité : Tout comme le livret A, le LEP est exonéré d'impôts. Les plus-values générées sont donc entièrement versées à son détenteur.

Risque : Le LEP, comme les autres livrets d'épargne réglementée, ne présente aucun risque pour le capital de l'épargnant.

Disponibilité : Le livret d'épargne populaire est un livret d'épargne de précaution. Le capital présent est accessible à n'importe quel moment. Pour en bénéficier, l'épargnant n'a qu'à effectuer un simple virement vers son compte courant.

Pourquoi le LEP ne remplace pas un livret A

Deux bémols. Le premier : le plafond du LEP s'élève actuellement à 7 700 euros. Malgré une revalorisation cet automne à hauteur de 10 000 euros, il reste bien en-deçà de celui du livret A à 22 950 euros.

Le deuxième : le LEP ne peut pas être ouvert par tout le monde : en effet seules les personnes peu ou pas imposées peuvent y prétendre.

2. Les livrets bancaires et leurs taux boostés

Les livrets bancaires sont aussi une alternative à envisager. Ces livrets d'épargne commercialisés par les banques offrent des taux boostés, de 4% à 5% actuellement sur les premiers mois suivant l'ouverture. Et au-delà des taux promos sur une durée courte, d'autres offrent un rendement alléchant à plus

long terme : on peut ainsi citer pour exemple le livret [Distingo](#) proposé par la banque du constructeur Peugeot-Citroën qui offre un rendement brut de 2,80% ou [Zesto](#) de Renault Bank qui propose actuellement un taux à 2,75%.

Fiscalité : Contrairement à l'épargne réglementée, les livrets bancaires sont soumis à l'impôt et aux cotisations sociales. Les taux de rémunération sont donc à prendre avec des pincettes car il faudra déduire le [prélèvement forfaitaire unique \(PFU\)](#) de 30% (qui comprend les prélèvements sociaux à hauteur de 17,2% et l'imposition sur le revenu à hauteur de 12,8%).

Risque : Les livrets bancaires ne présentent pas plus de risques que le livret A pour l'épargnant.

Disponibilité : Le capital est disponible à tout moment par simple virement.

Pourquoi ils ne remplacent pas un livret A

L'épargnant doit toutefois garder en tête qu'un même taux boosté cache souvent une durée et des montants différents. Une fois le taux promo terminé, le taux de base peut être divisé par deux. A ce jour, le meilleur taux de base (2,8% bruts chez Distingo) est inférieur au livret A : cela reste un placement sécurisé et complémentaire au livret A, pour ceux qui ont d'importantes liquidités à placer, mais pas un remplaçant.

3. Les rendements alléchants des SCPI

L'investissement dans les [sociétés civiles de placement immobilier \(SCPI\)](#) est une option alléchante, surtout qu'il peut se faire en direct ou via un contrat d'assurance vie ou de plan épargne retraite (PER). De plus en plus accessibles, les SCPI affichaient en 2022, une performance moyenne de 4,5% (identique à celle de 2021) selon l'Association française des sociétés de placement immobilier (Aspim).

Fiscalité : Si les SCPI sont détenues en direct, les intérêts sont soumis à l'imposition au titre des revenus fonciers pour votre quote-part de loyers encaissés. Le taux dépend de votre [tranche marginale d'imposition \(TMI\)](#). Pour rappel, les revenus fonciers sont également assujettis aux prélèvements sociaux de 17,2%. Si les parts de SCPI sont détenues via un contrat d'assurance vie ou de PER, il n'y a pas d'impôt tant qu'il n'y a pas de retrait. Par ailleurs la fiscalité est adoucie si le contrat a plus de 8 ans.

Risque : Les SCPI sont des placements au risque modéré car la prise de risque est répartie entre l'ensemble des investisseurs. Toutefois le risque zéro n'existe pas et les placements immobiliers sont des investissements à moyen et long terme.

Disponibilité : C'est sur ce point que les SCPI se différencient vraiment des autres investissements. Tout dépend comment vous avez investi dans les SCPI. Si les parts de SCPI sont détenues en direct, il faudra attendre de trouver un acheteur afin de récupérer votre capital investi. Ce qui peut prendre du temps et vous faire perdre une partie de votre plus-value, selon le prix de revente. Via une assurance vie ou un PER, c'est l'assureur qui vous garantit la disponibilité rapide des fonds, avec un maximum réglementaire de 2 mois suite à votre demande.

Pourquoi les SCPI ne remplacent pas un livret A

Les SCPI ont un potentiel évident dans un portefeuille d'investissements diversifié... mais ce produit n'est en rien un produit pouvant remplacer un livret A pour votre épargne de précaution (un support sur lequel vous pouvez piocher sans délai en cas de coup dur). [Investir dans des SCPI occasionne des frais](#), pouvant facilement atteindre 10% du capital investi. Ainsi en cas de revente trop rapide de ses parts, l'épargnant n'aura pas la possibilité d'amortir ces frais et se retrouvera perdant. Les SCPI sont donc des choix d'investissement à moyen et long terme.

4. Les nouveaux fonds en euros

Les fonds en euros des assurances vie sont des placements sécurisés mais dont la rémunération est moins alléchante. En effet, malgré une remontée des taux en 2022 (1,90% en moyenne contre 1,30% en 2021), les performances n'égaleront ni ne dépasseront celle du livret A.

Pour sortir leur épingle du jeu, certains assureurs ont développés de nouveaux fonds euros affichant un objectif de rentabilité annuelle, compris entre 3 et 4%, nets de frais de gestion. C'est notamment le cas du [fonds Corum Eurolife](#), lancé par la compagnie d'assurance du même nom. Ampli Mutuelle, dont les produits sont uniquement réservés aux professions libérales et aux indépendants, permet aussi dans son contrat d'assurance vie d'investir dans un fonds en euros affichant des performances attendues similaires.

Fiscalité : Pour ces fonds en euros, c'est bien sûr la fiscalité de l'assurance vie qui s'applique en cas de [rachat partiel ou total](#). Seuls les intérêts sont soumis à l'imposition et l'épargnant peut bénéficier d'une quasi exonération fiscale, sauf s'il retire son argent avant les 8 ans du contrat. Les cotisations sociales sont par ailleurs prélevées chaque année.

Risque : Le capital est garanti à 100%, sauf [cas particulier des garanties « brutes de frais »](#). L'épargnant ne prend donc aucun risque.

Disponibilité : L'épargne placée sur un fonds en euros est accessible et disponible tout au long de l'année. Toutefois, le délai moyen pour récupérer son argent s'élève à 3 jours.

Pourquoi un fonds en euros ne remplace pas un livret A

Si les fonds en euros sont aussi sécurisés que le livret A, ils ne le remplacent pas. L'assurance vie (et donc son fonds en euros) est considérée comme un complément à l'épargne de précaution. L'épargnant peut récupérer son capital quand il le souhaite mais à de rares exceptions (l'assureur Spirica a par exemple lancé un rachat partiel instantané), vous ne disposez pas de votre argent immédiatement. Seulement en quelques jours, voire en semaines parfois pour une clôture de contrat. Par ailleurs, contrairement au livret A, les gains sont soumis à la fiscalité.

5. Les offres des courtiers en bourse

Depuis le début de l'année 2023, plusieurs courtiers en ligne ont profité des hausses de taux directeurs de la BCE de 0,25 point de base pour rémunérer les liquidités de leurs clients. Scalable Capital propose par exemple un taux d'intérêt de 2,6% par an sur vos soldes en espèces, jusqu'à 100 000 euros. Autre exemple, la plateforme Trade Republic qui rémunère les espèces non investies à un taux de 2% par an, dans la limite de 50 000 euros. De son côté, le courtier en ligne Saxo Banque propose un rendement jusqu'à 4%.

Fiscalité : Les plus-values sont soumises au [PFU de 30%](#).

Risque : Comme il s'agit de rémunérer le capital non investi en actions, il n'y a pas de risque pour l'épargnant.

Disponibilité : L'argent placé n'est jamais bloqué et l'épargnant a la possibilité de le retirer à tout moment sans avoir à clôturer son compte-titres.

Pourquoi le compte-espèces ne remplace pas un livret A

Le compte-espèces permet d'épargner en vue d'investissements dans des actions. Cependant ni le capital investi ni les rendements des actifs financiers ne sont garantis. Il ne remplace donc pas le livret A mais permet une fois l'épargne de précaution sécurisée, d'augmenter potentiellement ses plus-values. Ce produit s'adresse à un public averti.

6. Le compte à terme

Le compte à terme a longtemps été oublié. Pourtant aujourd'hui son taux est potentiellement plus intéressant qu'un livret bancaire classique. Le compte à terme de Boursorama Banque offre par exemple un taux à 3% sur 12 mois, avec un dépôt minimal de 5 000 euros. Sur la même durée, la plateforme Raisin propose un taux à 3,05%, à partir de 500 euros sur le compte à terme de la banque suédoise Klarna Bank.

Fiscalité : Le compte à terme est fiscalisé, il faudra donc déduire la flat tax (PFU) de 30% des plus-values générées. Il est aussi possible de renoncer à ce prélèvement forfaitaire unique, en choisissant une imposition au barème progressif.

Risque : Le capital et sa rémunération sont garantis tant que vous n'effectuez pas de retrait anticipé.

Disponibilité : Pour bénéficier d'une rémunération alléchante, l'épargnant doit accepter que son capital investi soit bloqué pour une durée déterminée.

Pourquoi le compte à terme ne remplace pas le livret A

Le compte à terme peut être un bon produit à associer à l'épargne de précaution détenue sur un livret A. Contrairement à ce dernier, l'épargnant n'a pas accès à ses liquidités quand il le souhaite.

7. Les fonds monétaires d'un genre nouveau

Revolut a lancé au mois d'août une offre d'épargne rémunérée : le « Compte Flexible ». Il permet d'investir, à partir d'un euro, sur des fonds monétaires dans 3 devises : l'euro, le dollar US et la livre Sterling. Leur rémunération est basée sur les taux directeurs des banques centrales : la BCE (zone euro), la Fed (Etats-Unis) ou la Banque d'Angleterre (Royaume-Uni).

Fiscalité : Les plus-values sont soumises au prélèvement forfaitaire unique de 30%.

Risque : Si le risque est limité, l'épargnant doit garder en tête que les fonds monétaires ne proposent pas de garantie du capital investi. Et leur rémunération ne l'est pas non plus. Les rendements sont « soumis à des variations journalières ». Toutefois, les intérêts (si il y en a) sont reversés quotidiennement sur le compte.

Disponibilité : Le capital investi est disponible de façon permanente et immédiate via un virement sur votre compte courant.

Pourquoi le Compte Flexible ne remplace pas le livret A

Une (potentielle) meilleure performance oui... Mais des impôts aussi. Le Compte Flexible de Revolut permet d'augmenter ses plus-values rapidement grâce aux variations journalières. Il existe toutefois une contre-partie : les intérêts sont soumis à la flat tax. Un bon produit à associer au livret A mais qui ne le remplace pas.

Des alternatives ? Non, des produits complémentaires

Mis à part le LEP, qui peut remplacer un livret A pour un foyer à l'épargne modeste, tous les produits cités ci-dessus sont des placements ô combien intéressants... mais qui ne peuvent pas remplacer un livret A, où l'argent est disponible, défiscalisé, et bien rémunéré (à 3%). Ce sont donc d'excellents produits complémentaires au livret A. Reste à choisir ce qui vous convient une fois que vous avez garni votre livret A de votre [épargne de précaution](#).